

# JEU DE CARTES

Manuel

## Les droits de l'enfant



unicef 

pour chaque enfant



# Sommaire

<b>1. MOT À L'ENSEIGNANT</b>	<b>4</b>
<b>2. CETTE BOÎTE CONTIENT...</b>	<b>5</b>
<b>3. AVANT DE DÉMARRER</b>	<b>5</b>
<b>4. RÈGLES DES JEUX</b>	<b>6</b>
JEU 1 : MEMORY 1	<b>6</b>
JEU 2 : MEMORY 2	<b>7</b>
JEU 3 : LE JEU DES FAMILLES	<b>8</b>
<b>5. CONTENUS ABORDÉS</b>	<b>10</b>



# 1. Mot à l'enseignant

Ce jeu est un bon moyen d'aborder les droits de l'enfant de manière ludique et dynamique avec les élèves.

Les différentes activités auxquelles il permet de jouer sont conçues pour être amenées les unes après les autres afin que les enfants puissent se familiariser progressivement avec les droits de l'enfant, et découvrir quelques-unes de leurs applications concrètes.

Les jeux suggérés conviennent pour un groupe de 4 à 6 élèves. L'idéal est que vous puissiez superviser le jeu pendant que le reste de la classe travaille en autonomie. Vous pouvez aussi reproduire les cartes pour faire jouer plusieurs groupes en même temps (le jeu est téléchargeable sur <https://www.unicef.be/fr/enseignants>).

Vous trouverez dans ce fascicule les règles des différents jeux ainsi que les explications des cartes « droits » et des cartes « applications » qui peuvent leur être associées.



## 2. Cette boîte contient...

- 22 cartes « droits » (11 images, 11 textes)  
- 44 cartes « applications » 
- Un livret explicatif



## 3. Avant de démarrer

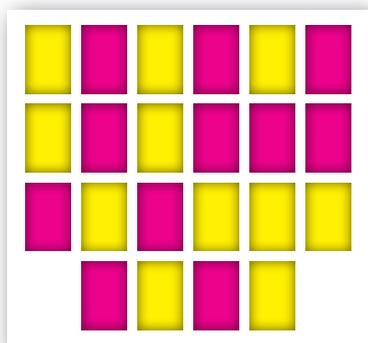
Avant de démarrer les jeux, il est indispensable que les joueurs aient eu l'occasion de se familiariser avec les illustrations présentes sur les cartes de jeu, ainsi qu'à leur signification.

Les différents dessins sont bien sûr sujets à diverses interprétations : il peut être intéressant d'en discuter. Pour le bon déroulement des jeux, il est essentiel que l'interprétation proposée par UNICEF Belgique soit comprise et connue de tous.

Si vous souhaitez construire une activité de découverte à partir des différentes illustrations, celles-ci sont toutes disponibles gratuitement sur le site [www.unicef.be/enseignants](http://www.unicef.be/enseignants).

# 4. Règles des jeux

## JEU 1 : MEMORY 1



### Mise en place :

Mélanger les 22 cartes « droits » et les disposer faces cachées sur une surface plane.

### But du jeu :

Trouver le plus de paires possibles. Une paire correspond à une carte « droit » image associée et à sa carte « droit » texte.

### Déroulement :

A tour de rôle, chaque joueur retourne deux cartes de couleurs différentes. Il lit la carte « texte » et décrit la carte « image » à haute voix. Si les deux cartes retournées sont une image et le texte qui y correspond, le joueur remporte la paire.

Lorsqu'un joueur a trouvé une paire, il retourne à nouveau deux cartes. Le joueur garde la main tant qu'il réussit. S'il échoue, c'est au tour du joueur suivant.

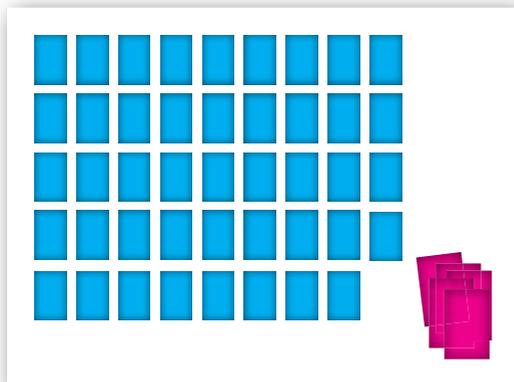
### Fin :

Lorsque toutes les paires ont été remportées, chaque joueur compte le nombre de paires qu'il a obtenues. Le joueur qui en possède le plus remporte la partie.





## JEU 2 : MEMORY 2



### Mise en place :

Mélanger les cartes « applications » et les disposer faces cachées, côte à côte, au centre de la table (ou d'une surface plane). Mélanger également les cartes « droits » (uniquement les images) et les disposer en tas, faces cachées à côté des cartes « applications ».

### But du jeu :

Trouver les applications correspondant à chaque droit.

### Déroulement :

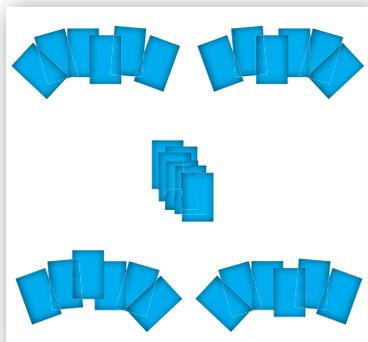
Chacun à leur tour, les joueurs piochent une carte « droit », et la déposent face visible devant eux. A tour de rôle, les joueurs retournent deux cartes « applications ». Le joueur remporte la ou les carte(s) qui correspondent au droit pioché. La ou les cartes qui ne correspondent pas doivent être replacées faces cachées là où elles ont été prises, et c'est au tour du joueur suivant.

Chaque joueur gagne la possibilité de piocher une autre carte « droit » lorsqu'il a trouvé les 4 cartes « applications » correspondant à la carte « droit » piochée.

### Fin:

Une fois que toutes les cartes « applications » ont été associées à un droit, le joueur ayant associé le plus de cartes « applications » aux cartes « droits » remporte la partie.

## JEU 3 : LE JEU DES FAMILLES



Une famille est composée de 4 cartes « applications » se rapportant à un même droit.

Les joueurs peuvent s'aider des illustrations au bas de chaque carte pour reconstituer une famille. L'illustration du droit auquel les applications font référence se trouve également au bas à droite de chaque carte, et est indiquée d'une flèche.

### Mise en place :

Mélanger les cartes « applications ».

Distribuer 6 cartes par personne, le reste des cartes faisant office de pioche.

### But du jeu :

Reconstituer le plus de familles possibles.

### Déroulement :

Pour commencer une partie, le premier joueur demande à la personne de son choix s'il possède la carte qu'il souhaite (exemple : Dans la famille du droit à la protection, je voudrais le petit garçon protégé par une ceinture de sécurité). Si le joueur questionné possède cette carte, il doit donner la carte au joueur ayant posé la question. S'il ne possède pas la carte, le premier joueur doit piocher une carte.



Si lors de la pioche, le joueur tire la carte qu'il souhaitait, il doit dire à voix haute « Bonne pioche ! », et peut ainsi rejouer en demandant une autre carte à l'un des joueurs. S'il ne pioche pas la carte voulue, il passe son tour et c'est au joueur situé à sa gauche de demander une carte de son choix.

Attention ! Un joueur ne peut demander une carte d'une famille que s'il en possède déjà une dans son jeu.

Lorsqu'un joueur a reconstitué toute une famille (les 4 cartes), il pose la famille devant lui et la partie continue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cartes à piocher. Lorsqu'il ne reste plus de carte à piocher, chaque joueur peut encore demander une carte au joueur de son choix. Lorsque le dernier tour est terminé, il ne reste plus qu'à compter combien chaque joueur possède de familles complètes.

**Gagnant :**

Le joueur ayant reconstitué le plus de familles remporte la partie.



## 5. Contenus abordés

Voici une courte description de chacun des droits abordés dans ce jeu. Les illustrations des applications se rapportant à chaque droit figurent également dans cette rubrique.



### LE DROIT À UN TRAITEMENT ÉGALITAIRE

Tous les enfants ont les mêmes droits. Tous les enfants sont donc égaux. Les gouvernements doivent respecter tous les enfants, quels que soient leur origine, leurs croyances, leurs caractéristiques physiques.



### LE DROIT DE VIVRE DIGNEMENT

De la nourriture saine, de l'eau, des vêtements et un abri sont nécessaires pour bien grandir. Tous les enfants ont le droit d'avoir accès à de l'eau potable et à une alimentation saine et suffisante. Ils ne doivent pas risquer d'être soumis à la pollution de l'environnement. Si les parents ne savent pas prendre ces droits en charge, le gouvernement doit les y aider.





### LE DROIT DE S'EXPRIMER ET DE PARTICIPER

Un enfant a le droit de dire ce qu'il pense, ce qu'il ressent et ce qu'il souhaite sur toutes les questions qui le concernent. Il faut tenir compte de l'opinion des enfants et aussi penser aux enfants en prenant des décisions qui les concernent. Exprimer son opinion ne veut pas dire que l'interlocuteur doit être d'accord. Mais il doit écouter, réfléchir à l'opinion de l'enfant pour pouvoir prendre une décision.



### LE DROIT À UNE IDENTITÉ

Dès sa naissance, chaque enfant a le droit à un nom. Les enfants ont également le droit d'appartenir à un pays : c'est le droit à une nationalité. Chaque enfant a le droit de connaître ses parents et de vivre avec eux. Même s'il est adopté, un enfant a le droit de connaître ses parents naturels.





### LE DROIT À LA VIE PRIVÉE

Chaque enfant a le droit de garder des choses pour lui-même, par exemple son journal intime, sa correspondance, ce qui concerne sa famille ou sa manière de vivre. Personne n'a le droit d'intervenir dans sa vie privée sans son accord, ni de révéler ses secrets à d'autres.



### LE DROIT DE SE REPOSER, DE S'AMUSER ET DE SE CULTIVER

Chaque enfant a le droit de se détendre et se divertir avec des choses amusantes : jouer, faire du sport, s'intéresser à l'art... Chaque enfant a le droit de chercher de l'information par rapport à sa culture et ses croyances. Il a le droit d'avoir ses propres coutumes culturelles et de parler sa langue.





### LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ ET D'ALLER À L'ÉCOLE

Tous les enfants ont le droit d'être informés, éduqués et d'apprendre des choses. Les enfants ont le droit de pouvoir aller à l'école aussi longtemps qu'ils le souhaitent et de s'y sentir bien. Pour les enfants de moins de 12 ans, l'enseignement doit être gratuit.



### LE DROIT D'AVOIR UNE FAMILLE

Chaque enfant a le droit de vivre avec ses parents ou d'autres membres de sa famille. Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents, excepté lorsque c'est dans leur propre intérêt. Après un divorce, un enfant a le droit d'être en contact avec ses deux parents.



### LE DROIT D'ÊTRE EN BONNE SANTÉ

Les enfants ont droit à une alimentation saine, à des soins et à la santé. Si un enfant est malade, il doit pouvoir aller chez le médecin. Les enfants ayant vécu un traumatisme (maltraitance, guerre,...) doivent bénéficier de soins et d'une attention particulière. Chaque enfant porteur d'un handicap a droit à des soins spéciaux.





## LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

Les enfants ont besoin de grandir en toute sécurité et d'être protégés contre les mauvais traitements comme par exemple l'exploitation, la guerre ou la violence.

Les enfants qui n'ont plus de famille doivent être accueillis dans un endroit sécurisé.

Les enfants qui travaillent doivent être protégés contre l'exploitation.

Les enfants ne devraient pas combattre dans une armée ou être impliqués dans une guerre.

Un enfant ne peut être emprisonné, ni être enlevé par l'un de ses parents.



## LE DROIT DE SE RÉUNIR

Les enfants ont le droit de se réunir avec d'autres enfants, d'adhérer à une association ou même de mettre en place un club. Se réunir signifie: discuter ensemble, faire connaître son opinion, s'amuser ensemble, faire ensemble quelque chose de constructif en respectant la loi et les droits des autres.







AVEC LE SUPPORT DE  
**LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT** **.be**

LE DROIT À UN  
TRAITEMENT  
ÉGALITAIRE



LE DROIT À UN  
TRAITEMENT  
ÉGALITAIRE



LE DROIT À UN  
TRAITEMENT  
ÉGALITAIRE



LE DROIT À UN  
TRAITEMENT  
ÉGALITAIRE



LE DROIT  
DE VIVRE  
DIGNEMENT



LE DROIT  
DE VIVRE  
DIGNEMENT



LE DROIT  
DE VIVRE  
DIGNEMENT



LE DROIT  
DE VIVRE  
DIGNEMENT



LE DROIT DE S'EXPRIMER  
ET DE PARTICIPER



unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

LE DROIT DE S'EXPRIMER  
ET DE PARTICIPER



LE DROIT DE S'EXPRIMER  
ET DE PARTICIPER



LE DROIT DE S'EXPRIMER  
ET DE PARTICIPER



LE DROIT À  
UNE IDENTITÉ



MOURID



LE DROIT À  
UNE IDENTITÉ



VEERLE



LE DROIT À  
UNE IDENTITÉ



常明



LE DROIT À  
UNE IDENTITÉ



YASMINA



LE DROIT  
À LA VIE  
PRIVÉE



LE DROIT  
À LA VIE  
PRIVÉE



unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

**LE DROIT  
À LA VIE  
PRIVÉE**



**LE DROIT  
À LA VIE  
PRIVÉE**



**LE DROIT DE SE REPOSER,  
DE S'AMUSER ET DE  
SE CULTIVER**



**LE DROIT DE SE REPOSER,  
DE S'AMUSER ET DE  
SE CULTIVER**



**LE DROIT DE SE REPOSER,  
DE S'AMUSER ET DE  
SE CULTIVER**



**LE DROIT DE SE REPOSER,  
DE S'AMUSER ET DE  
SE CULTIVER**



**LE DROIT D'ÊTRE  
INFORMÉ ET  
D'ALLER À L'ÉCOLE**



**LE DROIT D'ÊTRE  
INFORMÉ ET  
D'ALLER À L'ÉCOLE**



**LE DROIT D'ÊTRE  
INFORMÉ ET  
D'ALLER À L'ÉCOLE**



unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

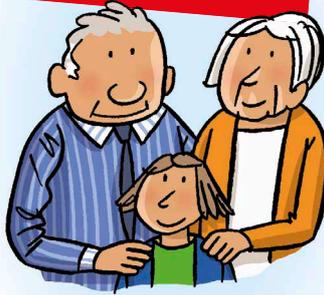
unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

**LE DROIT D'ÊTRE  
INFORMÉ ET  
D'ALLER À L'ÉCOLE**



**LE DROIT D'AVOIR  
UNE FAMILLE**



**LE DROIT D'AVOIR  
UNE FAMILLE**



**LE DROIT D'AVOIR  
UNE FAMILLE**



**LE DROIT D'AVOIR  
UNE FAMILLE**



**LE DROIT D'ÊTRE EN  
BONNE SANTÉ**



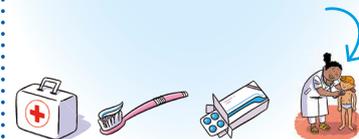
**LE DROIT D'ÊTRE EN  
BONNE SANTÉ**



**LE DROIT D'ÊTRE EN  
BONNE SANTÉ**



**LE DROIT D'ÊTRE EN  
BONNE SANTÉ**



unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ



LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ



LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ



LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ



LE DROIT DE SE RÉUNIR



LE DROIT DE SE RÉUNIR



LE DROIT DE SE RÉUNIR



LE DROIT DE SE RÉUNIR



unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

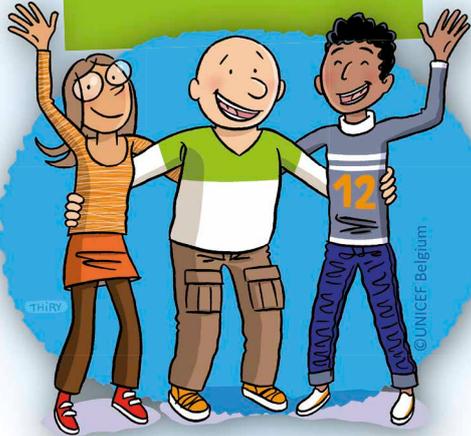
unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

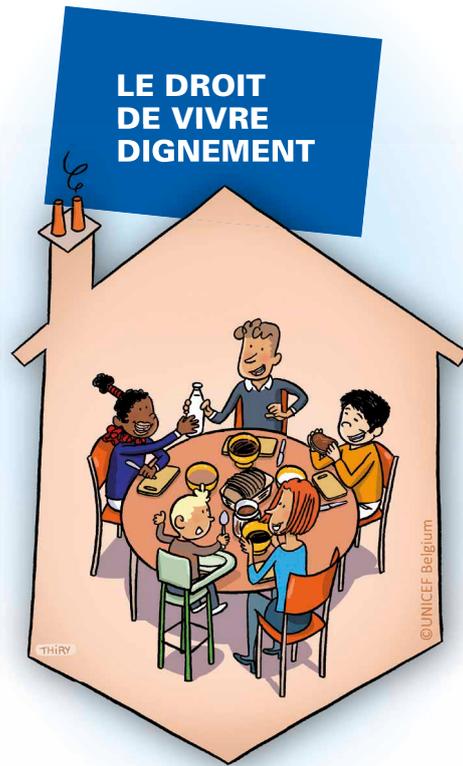
unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

**LE DROIT À UN  
TRAITEMENT  
ÉGALITAIRE**



**LE DROIT  
DE VIVRE  
DIGNEMENT**



**LE DROIT DE S'EXPRIMER  
ET DE PARTICIPER**



**LE DROIT À  
UNE IDENTITÉ**



**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

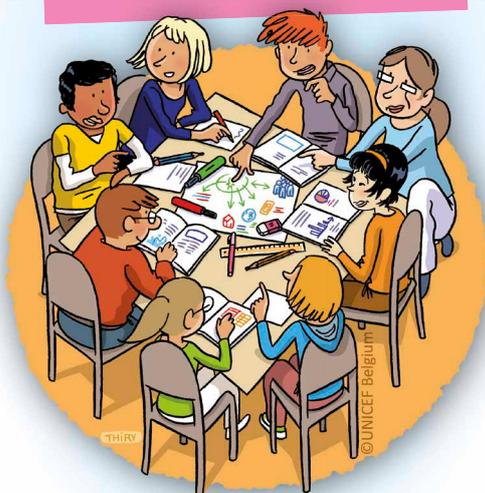
**LE DROIT  
À LA VIE  
PRIVÉE**



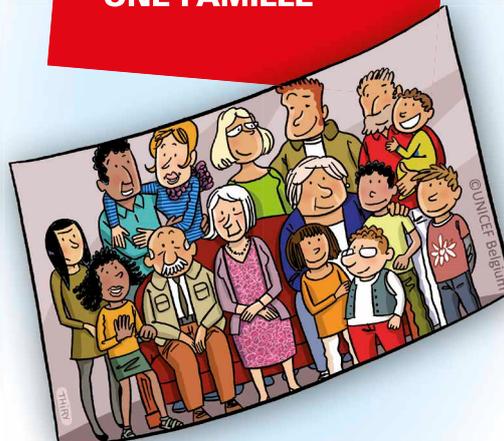
**LE DROIT DE SE REPOSER,  
DE S'AMUSER ET DE  
SE CULTIVER**



**LE DROIT D'ÊTRE  
INFORMÉ ET  
D'ALLER À L'ÉCOLE**



**LE DROIT D'AVOIR  
UNE FAMILLE**



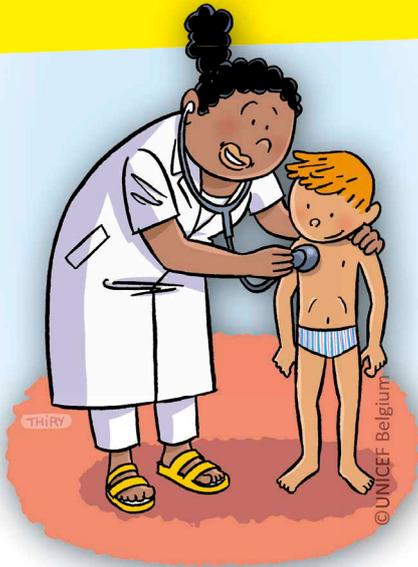
unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

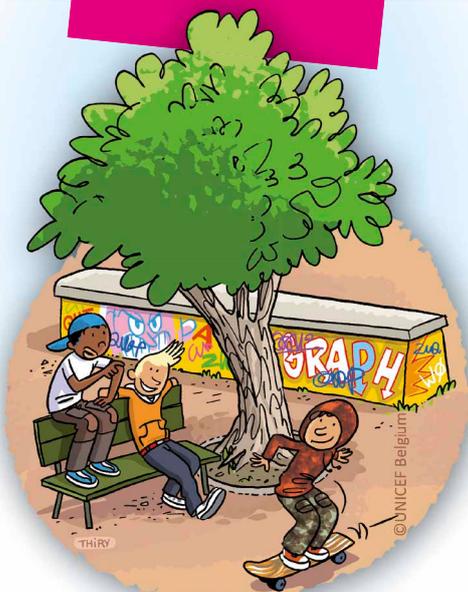
**LE DROIT D'ÊTRE EN  
BONNE SANTÉ**



**LE DROIT  
D'ÊTRE  
PROTÉGÉ**



**LE DROIT DE  
SE RÉUNIR**



unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

unicef   
pour chaque enfant

## LE DROIT À UN TRAITEMENT ÉGALITAIRE

Tous les enfants ont les mêmes droits.  
Tous les enfants sont donc égaux.  
Les gouvernements doivent respecter  
tous les enfants, quels que  
soient leur origine, leurs croyances,  
leurs caractéristiques physiques.

## LE DROIT DE VIVRE DIGNEMENT

De la nourriture saine, de l'eau,  
des vêtements et un abri sont  
nécessaires pour bien grandir.  
Tous les enfants ont le droit d'avoir  
accès à de l'eau potable et à une  
alimentation saine et suffisante.  
Ils ne doivent pas risquer d'être  
soumis à la pollution de  
l'environnement. Si les parents  
ne savent pas prendre ces droits  
en charge, le gouvernement  
doit les y aider.

## LE DROIT DE S'EXPRIMER ET DE PARTICIPER

Un enfant a le droit de dire  
ce qu'il pense, ce qu'il ressent  
et ce qu'il souhaite sur toutes les  
questions qui le concernent. Il faut  
tenir compte de l'opinion des enfants  
et aussi penser aux enfants en  
prenant des décisions qui les  
concernent. Exprimer son opinion ne  
veut pas dire que l'interlocuteur doit  
être d'accord. Mais il doit écouter,  
réfléchir à l'opinion de l'enfant pour  
pouvoir prendre une décision.

## LE DROIT À UNE IDENTITÉ

Dès sa naissance,  
chaque enfant a le droit à un nom.  
Les enfants ont également le droit  
d'appartenir à un pays :  
c'est le droit à une nationalité.  
Chaque enfant a le droit de  
connaître ses parents et de vivre  
avec eux. Même s'il est adopté,  
un enfant a le droit de connaître  
ses parents naturels.

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

## LE DROIT À LA VIE PRIVÉE

Chaque enfant a le droit de garder des choses pour lui-même, par exemple son journal intime, sa correspondance, ce qui concerne sa famille ou sa manière de vivre. Personne n'a le droit d'intervenir dans sa vie privée sans son accord, ni de révéler ses secrets à d'autres.

## LE DROIT DE SE REPOSER, DE S'AMUSER ET DE SE CULTIVER

Chaque enfant a le droit de se reposer, d'avoir des loisirs et de jouer. Les enfants ont aussi le droit de participer à des activités culturelles, comme aller au cinéma, au théâtre, au musée.

## LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ ET D'ALLER À L'ÉCOLE

Tous les enfants ont le droit d'être informés, éduqués et d'apprendre des choses. Les enfants ont le droit d'aller à l'école le plus longtemps possible et de s'y sentir bien. Pour les enfants de moins de 12 ans, l'enseignement doit être gratuit.

## LE DROIT D'AVOIR UNE FAMILLE

Chaque enfant a le droit de vivre avec ses parents ou d'autres membres de sa famille. Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents, excepté lorsque c'est dans leur propre intérêt. Après un divorce, un enfant a le droit d'être en contact avec ses deux parents.

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

## **LE DROIT D'ÊTRE EN BONNE SANTÉ**

Les enfants ont droit à une alimentation saine, à des soins et à la santé. Si un enfant est malade, il doit pouvoir aller chez le médecin. Les enfants ayant vécu un traumatisme (maltraitance, guerre,...) doivent bénéficier de soins et d'une attention particulière. Chaque enfant porteur d'un handicap a droit à des soins spéciaux.

## **LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ**

Les enfants ont besoin de grandir en toute sécurité et d'être protégés contre les mauvais traitements comme par exemple l'exploitation, la guerre ou la violence. Les enfants qui n'ont plus de famille doivent être accueillis dans un endroit sécurisé. Les enfants qui travaillent doivent être protégés contre l'exploitation. Les enfants ne devraient pas combattre dans une armée ou être impliqués dans une guerre. Un enfant ne peut être emprisonné, ni être enlevé par l'un de ses parents.

## **LE DROIT DE SE RÉUNIR**

Les enfants ont le droit de se réunir avec d'autres enfants, d'adhérer à une association ou même de mettre en place un club. Se réunir signifie: discuter ensemble, faire connaître son opinion, s'amuser ensemble, faire ensemble quelque chose de constructif en respectant la loi et les droits des autres.

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant

**unicef**   
pour chaque enfant